



Types d'intoxication

En cas d'intoxication : ☎ 145

L'intoxication aiguë

Après une absorption unique de substance toxique.
Effets quelques heures après l'absorption.

L'intoxication chronique

Après une absorption répétée de petites quantités de toxiques.
Effets plusieurs jours, mois ou années après absorption.

Voies de pénétration dans l'organisme

- **La voie cutanée**: absorption par les pores de la peau et les yeux. **Voie principale de pénétration des produits.**
- **Les voies respiratoires**: absorption par les poumons de substances volatiles ou de produits sous forme de poudre fine (les poumons ont une très grande surface d'absorption).
- **Les voies digestives**: absorption par la bouche et le tube digestif, plus rare mais les conséquences sont graves.

- **Les risques de contamination sont 9 fois plus élevés lors de la préparation de la bouillie que pendant la pulvérisation.**
- **Pendant la préparation de la bouillie, les mains représentent 70% du potentiel de contamination.**
- **Le risque de contamination cutanée est 100 fois supérieur au risque de contamination par inhalation.**

Comment se protéger ?

- **Gants**: gants souples et confortables en nitrile avec protection de l'avant-bras.
- **Vêtements de travail**: combinaison réservée aux traitements et jetable (DIN 32781 ou EN ISO 27065). Un tablier approprié peut suffire. Ne jamais traiter en short, en t-shirt ou torse nu.
- **Chaussures**: imperméables.
- **Visières ou lunettes**: idéalement visière (masque intégral) ou éventuellement lunettes fermées.
- **Masques de protection**: au minimum un masque intégral avec filtres P2 et charbon actif A2 ou mieux: masque intégral avec ventilation assistée.

Les filtres antigaz/vapeurs

Type	Couleur	Domaine d'utilisation	Produits
A	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C	Produits phytosanitaires organiques Dérivés du pétrole Solvant - alcool
AX	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est inférieur à 65°C	Bromure de méthyle
B	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques	Chlore (Cl)
E	Jaune	Dioxyde de soufre (SO ₂) et autres gaz et vapeurs acides désignés par le fabricant	Anhydride sulfureux (SO ₂)
K	Vert	Ammoniac et dérivés organiques aminés	Ammoniac (NH ₃)

Attention

- Les masques antipoussière n'apportent pas une protection suffisante contre les produits phytosanitaires.
- Les filtres des masques doivent être changés régulièrement pour être efficaces (date de péremption).

Lors de la préparation et de la pulvérisation :

- Ne jamais traiter en fumant, en buvant ou en mangeant.
- Enlever les habits de protection avant de monter dans la cabine.

Après la pulvérisation ne pas oublier de :

- Rincer les bottes.
- Laver les gants.
- Changer de vêtements.
- Se laver les mains et le visage.
- Prendre une douche.

Pour plus d'information : SPAA, Moudon, 021 557 99 18.



Réduction de l'exposition par la protection

Information dans les fiches produit du classeur fiches techniques et sur les fiches techniques des firmes.



Port de gants = recommandé lors de la préparation de toute bouillie

→ diminue le risque de contact également pour les produits cancérigènes, mutagènes, ou reprotoxiques



Port d'un tablier à manches ou d'une combinaison = recommandé lors de la préparation de toute bouillie

→ diminue le risque de contact également pour les produits cancérigènes, mutagènes, ou reprotoxiques



Port d'une visière ou de lunettes selon les indications mentionnées sur l'étiquette ou les fiches

→ réduit le contact avec les yeux et donc les lésions oculaires



Port de masque (produits en poudre ou granulés) selon les indications mentionnées sur l'étiquette ou les fiches

→ diminue l'inhalation de substances et une éventuelle sensibilisation



Protection lors de l'application = une cabine fermée suffit généralement

→ La concentration de la bouillie ne permet pas d'exclure d'éventuels risques pour l'utilisateur ou les personnes dans ou à proximité de la parcelle.

→ Le travail dans une cabine fermée avec filtration des particules solides et des aérosols permet généralement de protéger suffisamment. La protection contre les vapeurs (NF EN 15695) avec filtres à charbon actif peuvent améliorer la protection s'ils sont régulièrement entretenus.

→ Ne pas traverser le champ après application sans équipement de protection y compris pour les travaux de soins aux cultures.


→ Application à éviter à proximité des zones habitées (écoles, hôpitaux, habitations, ...)

Réentrée Temps d'attente avant la réentrée dans la parcelle selon les indications mentionnées sur l'étiquette ou les fiches

Ce temps d'attente n'est fixé que lorsque la réentrée dans les parcelles est attendue (épuration des pommes de terre, arrachage des betteraves montées, ...). Il est généralement de 48 h.

Dans les fiches produit la protection est précisée pour chaque produit ou mélange afin de prévenir les risques d'intoxication aiguë ou chronique. Ces prescriptions ont été fixées par l'instance d'homologation pour chaque produit afin d'éviter une atteinte à la santé des travailleurs. Cette information inclut les coformulants et peut donc varier d'un produit à l'autre.

En plus des  et de la , protection supplémentaire :

(V) =  = Port d'une visière, ou de lunettes lors de la préparation,

(M) =  = Port du masque lors de la préparation de la bouillie,

(A) =  = Prendre des mesures de protection lors de l'application.